

Je soussigné(e)

.....
.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

- Autorise pour moi-même
 Autorise pour
 (Si
 mineur ou incapacité juridique)

l'UNASS à collecter mon image (photographies, films, enregistrements sur lesquels je peux figurer) et à la conserver pendant une durée de 20 ans.

- Autorise la publication :
 - au sein de la presse périodique
 - sur le site Internet de l'organisme : www.unass.fr
 - les réseaux sociaux de l'UNASS : Facebook, Instagram, Linkedin, ...
 - les supports de l'UNASS (plaquettes, flyers, etc.)

L'UNASS s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos, ou captations enregistrées de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable. L'UNASS s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages, au traitement des documents utilisés.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant, la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Compte tenu des caractéristiques du réseau Internet, je suis informé du risque de captation de ces données, et de l'impossibilité pour l'organisme de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers.

Fait à _____, le _____,

Signature

NB : Le droit à l'image est limité par le droit à l'information, le droit à liberté d'expression et la liberté artistique et culturelle. Ainsi, l'accord de la personne concernée n'est pas nécessaire pour diffuser certaines images à condition que la dignité soit respectée et que l'image ne soit pas utilisée dans un but commercial :

- *Image d'un groupe ou d'une scène de rue dans un lieu public si aucune personne n'est individualisée et dans la limite du droit à l'information.*
- *Image d'un événement d'actualité ou d'une manifestation publique dans la limite du droit à l'information et à la création artistique.*
- *Image d'une personnalité publique dans l'exercice de ses fonctions si le but de l'image est d'informer (un élu par exemple).*
- *Image illustrant un sujet historique.*

Dans ces situations, il est toujours nécessaire d'informer les personnes concernées du traitement de leurs données (site internet, voie d'affichage) et de leurs laisser la possibilité d'effacer leurs données à tout moment.

L'UNASS, agissant en tant que Responsable de traitement, collecte des données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de la gestion des autorisations de droit à l'image aux fins de diffusions futures. Les données personnelles traitées sont le nom, et éventuellement la photo en fonction de l'autorisation qui aura été donnée par la personne concernée. Cette autorisation de diffusion de données est valable pour une durée de 20 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données. La diffusion de ces données est soumise au consentement de la personne concernée, qui peut le retirer à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement, à l'adresse : rpd@unass.fr. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

